

[Visualiser la page source de l'article](#)

Un nouveau quartier se dessine dans la commune avec 59 logements locatifs

De notre correspondante Josette Robin

La municipalité a convié, lundi 17 février au soir, les habitants à une réunion publique afin de leur présenter le projet de construction du nouveau bâtiment prévu rue Albert-Cousin, en face de la salle des fêtes.

Dans ses mots d'accueil, Jacques Doussot, le maire, a exprimé sa satisfaction d'avoir trouvé une solution pour aménager cet espace qui occasionnait quelques soucis. Il s'est félicité également de la rapidité avec laquelle le projet a abouti et du fait que le promoteur ait répondu à ses vœux en sollicitant les entreprises locales.

Aurélien Brunelle, directeur régional de Novalys, le promoteur de l'opération, a ensuite présenté le projet. Il a souligné son emplacement, idéalement situé dans la commune, à proximité de toutes les commodités, avant d'en détailler les principales caractéristiques.

Les jeunes actifs ciblés

Il a précisé que l'immeuble, plus spécialement dédié aux jeunes actifs, comprendra 59 logements locatifs, majoritairement de petites typologies (14 T2, 29 T3, 13 T4 et 3 T5). Le stationnement sera assuré par 62 places, dont 40 en sous-sol. L'ensemble, qui s'élèvera sur quatre étages, sera édifié sur une parcelle de 2 415 m². Il sera équipé de deux ascenseurs et chauffé par une pompe à chaleur afin de réduire les charges énergétiques.

Par ailleurs, la hauteur maximale restera en harmonie avec les constructions existantes. Enfin, il a indiqué que les contraintes liées aux risques d'inondation avaient été prises en compte et que le projet avait reçu l'aval des bâtiments de France.

Une augmentation du trafic ?

Un temps d'échange a ensuite permis d'apporter des précisions et de répondre aux interrogations du public. Ces dernières ont

principalement porté sur le flux de circulation et sur la manière dont la commune allait gérer l'augmentation du trafic généré par cette nouvelle construction. Le maire a expliqué les difficultés rencontrées pour définir un plan de circulation, la commune n'étant pas propriétaire des terrains riverains. Il a néanmoins rassuré les habitants en signalant que des études sont en cours visant à assurer une gestion optimale du trafic.

Les travaux vont s'étaler sur 20 mois et débuteront à la fin de la phase de démolition, en cours de finalisation. Si tout se déroule comme prévu, l'immeuble devrait être opérationnel d'ici à la fin de l'année 2026.



Le maire, Jacques Doussot, avec Aurélien Brunelle et Valentine Combes, de Novalys. Photo Josette Robin

De notre correspondante Josette Robin